

**CANEX**  
**États financiers consolidés**  
**au 31 mars 2021**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Bilan consolidé	5
Résultats consolidés	6
Bénéfices non répartis consolidés	7
Flux de trésorerie consolidés	8
Notes complémentaires	9 - 20



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

Au Conseil des biens non publics

T 514 878-2691

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés des Économats des Forces canadiennes (« CANEX ») (ci-après « la société »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2021 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2021 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 8 octobre 2021

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A125741

# CANEX

## Bilan consolidé

au 31 mars 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Trésorerie	152	146
Montants exigibles du Fonds central des Forces canadiennes (note 8)	10 390	11 948
Comptes débiteurs et produits à recevoir	295	609
Stocks	19 745	25 428
Charges payées d'avance	301	786
	<u>30 883</u>	<u>38 917</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (notes 3 et 11)	37 016	40 226
	<u>67 899</u>	<u>79 143</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 046	3 300
Tranche échéant à moins de un an des emprunts à rembourser au Fonds central des Forces canadiennes (note 4)	2 903	2 915
	<u>6 949</u>	<u>6 215</u>
Long terme		
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (note 11)	519	507
Emprunts à rembourser au Fonds central des Forces canadiennes (note 4)	37 522	40 384
	<u>44 990</u>	<u>47 106</u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital d'apport	23 280	23 280
Écart de conversion cumulé	(1 450)	(1 031)
Bénéfices non répartis	1 079	9 788
	<u>22 909</u>	<u>32 037</u>
	<u>67 899</u>	<u>79 143</u>

Engagements et éventualités (notes 9 et 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

  
 \_\_\_\_\_  
 Chef des services financiers

# CANEX

## Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021  
(en milliers de dollars canadiens)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>Ventes</b>	<b>108 336</b>	133 025
Coût des marchandises vendues	<b>88 557</b>	109 609
<b>Bénéfice brut</b>	<b>19 779</b>	23 416
Autres produits (notes 5 et 8)	<b>11 185</b>	12 455
	<b>30 964</b>	35 871
Charges		
Salaires et avantages sociaux (note 7)	<b>19 813</b>	21 666
Autres charges d'exploitation (notes 6 et 8)	<b>12 636</b>	15 785
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>5 059</b>	5 230
Intérêts sur les emprunts à rembourser au Fonds central des Forces canadiennes	<b>1 676</b>	1 631
	<b>39 184</b>	44 312
Perte avant redevances et apports	<b>(8 220)</b>	(8 441)
Redevances et apports (note 8)	<b>(489)</b>	(3 623)
<b>Perte nette</b>	<b>(8 709)</b>	(12 064)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# CANEX

## Bénéfices non répartis consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début	<b>9 788</b>	21 852
Perte nette	<b>(8 709)</b>	(12 064)
Solde à la fin	<b><u>1 079</u></b>	<b><u>9 788</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**CANEX****Flux de trésorerie consolidés**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Perte nette	(8 709)	(12 064)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 059	5 230
Perte découlant de la cession d'immobilisations corporelles	6	4
	<u>(3 644)</u>	<u>(6 830)</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 13)	8 786	752
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>5 142</u>	<u>(6 078)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 855)</u>	<u>(3 080)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Produit découlant de l'émission d'emprunts à rembourser au Fonds central des Forces canadiennes	323	5 765
Remboursement d'emprunts au Fonds central des Forces canadiennes	(3 197)	(2 724)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(2 874)</u>	<u>3 041</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>	<b>413</b>	<b>(6 117)</b>
Trésorerie au début	146	5 933
Effet du taux de change sur la trésorerie	(407)	330
Trésorerie à la fin	<u>152</u>	<u>146</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



# CANEX

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

(en milliers de dollars canadiens)

---

### **1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

CANEX, activité commerciale des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC), relève de l'autorité du Chef d'état-major de la défense (CEMD) en vertu de ses responsabilités à l'égard des biens non publics (BNP).

Au Canada, cette entreprise exploite, sous le nom de CANEX, des commerces dans les bases, les escadres et les unités des Forces canadiennes. À la base aérienne de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, à Geilenkirchen, en Allemagne (ci-après « la base aérienne de l'OTAN »), des commerces semblables sont exploités sous le nom de NATEX, conformément à un accord de concession (ci-après « le contrat avec NATEX ») entre CANEX et le quartier général de l'Élément E-3A de la NAEWF. CANEX exploite aussi, en Allemagne, un commerce de vente de produits automobiles sous le nom d'AMSTO.

CANEX verse des redevances, par l'entremise des SBMFC, aux bases, escadres et unités où CANEX exploite des commerces. NATEX verse des redevances à la base aérienne de l'OTAN, conformément au contrat avec NATEX.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de représentation**

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

#### **Principes de consolidation**

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de CANEX et ceux des filiales qu'elle contrôle, NATEX et AMSTO (collectivement ci-après « CANEX » ou « la société »). Toutes les opérations et tous les soldes importants entre les diverses entités ont été éliminés.

#### **Stock**

Le stock, composé d'articles du commerce de détail, est évalué au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Les coûts sont calculés selon la méthode du coût moyen. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé pour le stock dans le cours normal des activités, moins les coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente, ce qui correspond au coût direct du stock.

# CANEX

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

(en milliers de dollars canadiens)

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût puis amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

	<u>Taux</u>
Bâtiments	5 %
Véhicules et matériel informatique	25 %
Terminaux de point de vente	17 %
Agencements et équipement	12 %
Améliorations locatives	9 %

Les travaux en cours sont amortis lorsque l'actif est essentiellement terminé.

#### *Dépréciation*

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelles de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur la juste valeur.

#### **Obligation liée à la mise hors service d'actifs**

L'obligation liée à la mise hors service d'actifs porte sur les coûts futurs estimatifs de l'enlèvement des réservoirs d'essence souterrains, qui sont fondés sur l'expérience antérieure de CANEX relative à l'enlèvement des réservoirs, la durée probable d'utilisation des réservoirs, les estimations externes et les exigences réglementaires gouvernementales. CANEX comptabilise un passif actualisé correspondant à la juste valeur de l'obligation liée à la mise hors service d'actifs et une augmentation correspondante de la valeur comptable des actifs au moment de l'installation de réservoirs d'essence souterrains. Afin de déterminer la valeur du passif initial, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés au taux de la facilité bancaire et des conventions bancaires locales du Fonds central des Forces canadiennes (FCFC), en tenant compte de l'inflation. Le montant ajouté aux immobilisations corporelles est amorti.

À la suite de la comptabilisation initiale d'une obligation liée à la mise hors service d'actifs, la valeur comptable du passif est majorée pour refléter le passage du temps et ajustée en fonction des fluctuations du taux d'actualisation fondé sur le taux du marché ou des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires au règlement du passif.

# CANEX

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

(en milliers de dollars canadiens)

---

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Avantages sociaux futurs

CANEX participe au Régime de retraite des employés des Fonds non publics des Forces canadiennes (ci-après « le Régime »), lequel est un régime interentreprises contributif à prestations définies. Le Régime verse des prestations de retraite en fonction des cotisations et des années de service du personnel des Fonds non publics. Essentiellement, tous les employés de CANEX sont admissibles au Régime.

Les cotisations de CANEX au Régime sont calculées à titre de régime à cotisations définies, étant donné que la direction de la société ne dispose pas de suffisamment d'information pour les calculer à titre de régime de retraite à prestations définies. Par conséquent, les cotisations de CANEX au Régime font partie des charges dans l'état consolidé des résultats. Aucun actif du Régime n'a été comptabilisé dans le bilan consolidé.

#### Constatation des produits

La société tire ses produits principalement de la vente de marchandises, des produits des concessions et de La Personnelle, compagnie d'assurances. Les produits sont constatés lorsque les critères suivants sont satisfaits :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu ou les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de la vente de marchandises sont comptabilisés au moment où le client accepte la marchandise. CANEX comptabilise les produits des ventes effectuées au Canada financées par son plan de crédit lorsque le client prend possession de la marchandise et que le recouvrement est assuré. Les soldes du plan de crédit sont transférés au FCFC (note 3).

Les produits liés aux concessions proviennent de concessions aux termes d'ententes conclues entre CANEX et chaque concessionnaire individuel. Par conséquent, les produits sont comptabilisés selon les modalités fixées par les ententes, lesquelles stipulent que les produits peuvent être comptabilisés selon une base linéaire ou variable. Lorsque les produits sont comptabilisés selon une base variable, CANEX comptabilise alors une provision qu'elle ajustera lorsqu'elle aura reçu les résultats du concessionnaire.

Les produits tirés de La Personnelle, compagnie d'assurances constituent des produits de commissions qui sont comptabilisés à la date d'entrée en vigueur des polices lorsque le client a accepté la police ou n'a pas envoyé de modification indiquant que la police ne sera pas renouvelée.

#### Impôts sur le revenu

À l'instar d'autres fonds non publics, CANEX est exemptée d'impôts sur le revenu en vertu de la Partie 1 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

# CANEX

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

(en milliers de dollars canadiens)

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Conversion des devises

##### *Monnaie fonctionnelle*

Les éléments figurant dans les états financiers consolidés sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel les entités exercent leurs activités (la monnaie fonctionnelle). La monnaie fonctionnelle de NATEX et d'AMSTO est l'euro. NATEX et AMSTO sont considérés comme des établissements étrangers autonomes.

Les actifs et les passifs de NATEX et d'AMSTO sont convertis en dollars canadiens au cours de clôture. Leurs produits et leurs charges sont convertis au cours en vigueur à la date à laquelle ces éléments sont comptabilisés dans les résultats consolidés de l'exercice. Les gains et les pertes qui résultent de la conversion des montants figurant dans les comptes de NATEX et d'AMSTO sont comptabilisés en tant qu'écart de conversion dans un poste distinct des capitaux propres.

##### *Opérations et soldes en devises*

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date des opérations concernées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont ajustés pour tenir compte du cours en vigueur à la date de clôture. Les gains et les pertes de change découlant de la conversion ou d'un règlement sont pris en compte dans la détermination du bénéfice net (de la perte nette) de l'exercice.

#### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de la société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### 3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<b>2021</b>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Bâtiments	51 480	29 040	22 440
Véhicules et matériel informatique	2 463	2 327	136
Terminaux de point de vente	9 959	6 072	3 887
Agencements et équipement	9 370	8 688	682
Améliorations locatives	25 062	18 161	6 901
Travaux en cours	2 970		2 970
	<b>101 304</b>	<b>64 288</b>	<b>37 016</b>

# CANEX

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

(en milliers de dollars canadiens)

### 3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Bâtiments	51 629	27 102	24 527
Véhicules et matériel informatique	2 455	2 342	113
Terminaux de point de vente	10 081	4 787	5 294
Agencements et équipement	9 653	8 867	786
Améliorations locatives	25 361	17 149	8 212
Travaux en cours	1 294		1 294
	<u>100 473</u>	<u>60 247</u>	<u>40 226</u>

### 4 - EMPRUNTS À REMBOURSER AU FONDS CENTRAL DES FORCES CANADIENNES

Les emprunts non garantis détenus par le FCFC portent intérêt au taux fixe de 4 % par année (4 % au 31 mars 2020). Le remboursement du capital au cours des prochains exercices se fera comme suit :

	\$
Exercices se terminant les 31 mars	
2022	2 903
2023	2 940
2024	2 974
2025	2 988
2026	2 866
Exercices subséquents	<u>25 754</u>
	40 425
Moins la tranche des emprunts échéant à moins de un an	<u>2 903</u>
Tranche à long terme	<u><u>37 522</u></u>

# CANEX

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

(en milliers de dollars canadiens)

### 5 - AUTRES PRODUITS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Concessions	3 132	4 716
Assurances et redevances bancaires	5 170	4 171
Produits d'intérêts de NATEX et d'AMSTO	843	
Autres produits de NATEX et d'AMSTO	321	516
Autres commissions (hors taxe, bureau de poste)	496	731
Programme de chauffage au mazout	61	232
Locations et livraisons	436	300
Divers	361	465
Publicité	28	66
Appréciation des Forces canadiennes	337	850
	<u>11 185</u>	<u>12 047</u>

### 6 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Frais d'utilisation des services de soutien (services de comptabilité, de technologie de l'information et de ressources humaines)	3 285	3 309
Services (nettoyage, livraison, consultation)	2 944	3 303
Installations	1 719	2 176
Commercialisation et publicité	1 841	1 760
Frais (recyclage, cartes de crédit, terminaux)	1 238	1 530
Autres (créances douteuses, fournitures, déplacements, matériel)	1 609	3 707
	<u>12 636</u>	<u>15 785</u>

### 7 - RÉGIME DE RETRAITE

La part des cotisations au Régime payée par CANEX s'élève à 794 \$ (786 \$ en 2020) et est incluse au poste Salaires et avantages sociaux à l'état des résultats consolidés.

L'extrapolation basée sur l'évaluation actuarielle préparée en date du 31 décembre 2020 indique l'information suivante au sujet du Régime en général :

	<u>31 décembre</u>	<u>31 décembre</u>
	2020	2019
	\$	\$
Juste valeur des actifs du Régime	438 670	415 364
Obligation au titre des prestations constituées	(350 681)	(315 227)
Surplus	<u>87 989</u>	<u>100 137</u>

# CANEX

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

(en milliers de dollars canadiens)

### 7 - RÉGIME DE RETRAITE (suite)

Selon le principe de la continuité, cette évaluation compare le rapport entre la valeur de l'actif du Régime et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus des prestations futures relativement au service accumulé, en supposant que le Régime soit maintenu indéfiniment. Selon ce scénario, l'évaluation a donné lieu à un surplus de 80 500 \$ (91 470 \$ en 2019).

Inversement, selon le principe hypothétique de la solvabilité (ou de la liquidation), le Régime est présumé être liquidé et réglé à la date d'évaluation, en supposant que les prestations soient réglées selon les règles sur la taxation en vigueur et en des circonstances produisant le maximum de passif de liquidation à la date d'évaluation. Cette évaluation a donné lieu à un déficit de 83 400 \$ (48 460 \$ en 2019).

Ces évaluations servent à déterminer le montant des cotisations mensuelles et annuelles de l'employeur.

### 8 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations entre apparentés ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

Le FCFC, qui fournit des services bancaires et de l'assistance financière aux activités des BNP dans les bases, escadres et unités ainsi qu'à CANEX, relève également de l'autorité du CEMD en vertu de ses responsabilités à l'égard des BNP. Les montants exigibles du FCFC, qui s'élèvent à 10 390 \$ (11 948 \$ en 2020), comprennent des fonds portant intérêt et des fonds ne portant pas intérêt.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Fonds portant intérêt	<b>24 581</b>	24 581
Fonds ne portant pas intérêt	<b>(14 191)</b>	(12 633)
	<b><u>10 390</u></b>	<b><u>11 948</u></b>

Les fonds portant intérêt ont trait aux montants exigibles du FCFC auparavant détenus par NATEX et AMSTO. Ces fonds portent intérêt au taux de 3 %. Des intérêts de 842 \$ perçus auprès du FCFC (néant en 2020) sont inclus dans les autres produits.

Les fonds ne portant pas intérêt ont trait aux activités de CANEX et sont exigibles du FCFC (ou doivent être versés au FCFC) sur demande.

# CANEX

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

(en milliers de dollars canadiens)

---

### **8 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)**

Le FCFC prend en charge tous les comptes fournisseurs de CANEX en contrepartie de leur juste valeur. De plus, les risques et les avantages du recouvrement des comptes débiteurs du plan de crédit et d'autres comptes clients ont été pris en charge par le FCFC en contrepartie de leur juste valeur. Tous les soldes du plan de crédit et autres créances et tous les comptes fournisseurs sont pris en charge par le FCFC à leur juste valeur. À la fin de l'exercice, CANEX a comptabilisé une provision de 1 % à l'égard de l'estimation des pertes futures potentielles des comptes débiteurs du plan de crédit (1 % en 2020). Les frais exigés par le FCFC sont de 524 \$ (588 \$ en 2020).

#### **Redevances et apports**

CANEX a versé un apport de 0 \$ (3 152 \$ en 2020) en appui aux programmes de bien-être et de maintien du moral des BNP dans les bases, les escadres et les unités des Forces canadiennes.

NATEX a versé un apport de 489 \$ (470 \$ en 2020) à la base aérienne de l'OTAN. Cet apport est fondé sur divers pourcentages des ventes aux consommateurs conformément au contrat avec NATEX.

#### **Ministère de la Défense nationale**

Le ministère de la Défense nationale (MDN), un ministère du gouvernement canadien, fournit certaines installations et certains terrains. Il paie également pour d'autres services ou en fournit gratuitement au nom de CANEX. Ces services comprennent des paiements tenant lieu de taxes et de services consultatifs, tels que des services juridiques et environnementaux. La juste valeur des installations et des services fournis à CANEX par le MDN n'a pas été déterminée et, par conséquent, n'est pas présentée dans les états financiers consolidés.

Les apports de 2 732 \$ (2 716 \$ en 2020) du MDN au titre des coûts liés aux salaires, aux déplacements et aux fournitures sont inclus dans l'état des résultats consolidés.

Les contributions du MDN de 1 737 \$ (néant en 2020) à une subvention salariale en raison des fermetures de magasins CANEX et de la réduction des activités sont incluses dans l'état des résultats consolidés.

#### **Services de bien-être et moral des Forces canadiennes**

Les SBMFC fournissent des services de comptabilité, de technologie de l'information et de ressources humaines à CANEX. Ces services sont fournis dans le cours normal des activités et sont comptabilisés dans les autres charges d'exploitation à la valeur d'échange de 3 300 \$ (3 309 \$ en 2020). Ce montant constitue le montant de la contrepartie établi et convenu par les apparentés.



# CANEX

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

(en milliers de dollars canadiens)

### 9 - ENGAGEMENTS

CANEX s'est engagée, selon des ententes d'approvisionnement en carburants à moteur, à effectuer les versements annuels minimums suivants :

Exercices se terminant les 31 mars	\$
2022	6 385
2023	3 937
2024	3 236
2025	2 492
2026	1 133
	17 183

### 10 - ÉVENTUALITÉS

En décembre 2016, une fuite de gaz a été découverte au poste d'essence de CANEX situé sur la base de la 4<sup>e</sup> Escadre Cold Lake et a été signalée à Environnement Canada en janvier 2017. Le soutien de l'État est attendu pour la décontamination. Les SBMFC souscrivent une assurance environnementale de 5 000 \$ par incident, avec une franchise de 25 \$ auprès de Chubb du Canada Compagnie d'Assurance à titre de sûreté, ce qui couvre les postes d'essence de CANEX. La franchise de CANEX se limiterait à 5 \$, étant donné que les SBMFC sont titulaires de la police d'assurance.

En raison de l'incertitude quant au risque financier qui pourrait découler de la fuite de Cold Lake, CANEX a conclu qu'il était impossible pour le moment de déterminer cette éventualité ni d'estimer de façon raisonnable un passif éventuel. Par conséquent, aucun passif n'a été comptabilisé à cet égard dans les états financiers consolidés de CANEX.

### 11 - OBLIGATION LIÉE À LA MISE HORS SERVICE D'ACTIFS

La valeur actualisée des coûts de mise hors service d'actifs compris dans la catégorie « Bâtiments » du poste Immobilisations corporelles est évaluée à 325 \$. L'amortissement des coûts de mise hors service d'actifs a entraîné une charge de 21 \$ en 2021 (21 \$ en 2020). Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour s'acquitter de l'obligation liée à la mise hors service d'actifs est d'environ 720 \$ (valeur actualisée de 519 \$) et devrait être engagé au cours des 24 prochaines années. Il faudra apporter des modifications au passif en cas de changements concernant les coûts liés à la désaffectation des réservoirs, la durée d'utilisation des réservoirs ou les exigences gouvernementales. Du total des passifs comptabilisés au bilan consolidé au 31 mars 2021, aucun montant à verser n'est prévu au cours des 12 prochains mois.

Au cours de l'exercice, aucune somme (aucune en 2020) n'a été versée pour la mise hors service de réservoirs.

# CANEX

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

(en milliers de dollars canadiens)

### 12 - RISQUES FINANCIERS

#### Risque de crédit

CANEX accorde du crédit à ses clients par l'intermédiaire de son plan de crédit. Elle suit des procédures d'évaluation, d'approbation et de contrôle en vue de réduire les risques de crédit potentiels. Les soldes du plan de crédit sont transférés au FCFC. Le montant impayé du plan de crédit de CANEX à verser au FCFC s'élève à 52 416 \$ (58 668 \$ en 2020).

#### Risque de marché

Les instruments financiers de CANEX l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change et au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent à la fois des activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

#### Risque de change

Les autres charges comprennent un gain de change d'un montant de 111 \$ (58 \$ au 31 mars 2020). La valeur comptable des soldes de CANEX exprimée en devises se présente de la façon suivante :

	2021		Actif à court terme	
	€	\$	€	\$
NATEX	2 866	4 230	3 435	5 353
AMSTO	2 045	3 018	1 679	2 617

  

	2021		Passif à court terme	
	€	\$	€	\$
NATEX	245	362	239	373
AMSTO	26	39	12	19

#### Risque de taux d'intérêt

CANEX est exposée au risque de taux d'intérêt lié aux actifs et passifs financiers portant intérêt à des taux fixes et variables.

Les emprunts à rembourser au FCFC portent intérêt à taux fixe et exposent donc CANEX au risque de variation de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt. Les montants exigibles du (à verser au) FCFC portent intérêt à taux variable et exposent donc CANEX à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que CANEX éprouve des difficultés à respecter les obligations liées à ses passifs financiers. Par conséquent, CANEX est exposée au risque de liquidité à l'égard de tous les passifs financiers comptabilisés au bilan consolidé.

# CANEX

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

(en milliers de dollars canadiens)

### 13 - VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Montants exigibles du FCFC	1 558	(131)
Comptes débiteurs et produits à recevoir	314	181
Stock	5 683	2 071
Charges payées d'avance	485	(39)
Comptes fournisseurs et charges à payer	746	(1 330)
	<u>8 786</u>	<u>752</u>

### 14 - EXPLOITATION DE NATEX ET D'AMSTO

Les résultats d'exploitation de NATEX et d'AMSTO sont intégrés aux états financiers consolidés de CANEX. Voici le résumé de l'information financière relative à NATEX et AMSTO :

	<u>2021</u>		
	€	\$	%
Total de l'actif	5 320	7 851	12
Ventes et autres produits	7 706	11 888	10
Perte avant redevances et apports	(3)	4	0
			<u>2020</u>
	€	\$	%
Total de l'actif	5 619	8 757	11
Ventes et autres produits	9 058	13 396	9
Bénéfice avant redevances et apports	(688)		12

### 15 - PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par le gouvernement ont eu des impacts sur les activités de CANEX. Ces mesures, qui incluent la mise en œuvre d'interdictions de voyager, de périodes de quarantaine auto-imposées, de restrictions sur les services de vente au détail et de distanciation sociale, ont causé des perturbations importantes aux entreprises à l'échelle mondiale et ont entraîné des ralentissements économiques. Le Canada a été confronté à deux vagues majeures de COVID-19, au printemps et à l'automne 2020, entraînant des restrictions rigoureuses par les provinces et, par conséquent, un impact significatif sur les services et programmes de vente au détail de CANEX en raison de la réduction des heures d'ouverture, des fermetures de concessionnaires et de la restriction des biens et services qui pourraient être offerts aux membres. Le résultat net de ces restrictions a été une réduction des ventes, des revenus et des bénéfices. Alors que le Canada se remet lentement d'une troisième vague, qui a débuté à la mi-février 2021, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité des développements les plus récents, plusieurs variants de COVID circulant actuellement dans le monde, ce qui pourrait restreindre et affecter davantage le commerce de détail de CANEX, ses services, programmes et activités dans un proche avenir.

# CANEX

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

(en milliers de dollars canadiens)

---

### **16 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice. Ces reclassements n'ont pas d'impact sur les résultats consolidés, mais se trouvent uniquement au bilan consolidé. Les principaux reclassements au 31 mars 2020 et pour l'exercice terminé à cette date sont les suivants : 5 125 \$ de la trésorerie de NATEX ont été reclassés dans les montants exigibles du FCFC; 1 455 \$ en points de fidélité ont été reclassés des montants exigibles du FCFC aux comptes créditeurs et charges à payer; 507 \$ en ARO ont été reclassés des montants exigibles du FCFC aux comptes créditeurs et charges à payer; 449 \$ ont été reclassés des factures de Parkland, passant des montants exigibles du FCFC aux comptes créditeurs et charges à payer.